

# Quelles perspectives pour le marché du travail ?

LE 13 SEPTEMBRE 2020

Keynote

Elisabeth BORNE (Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion)

Coordination

Yann ALGAN (Le Cercle des économistes)



**VOIR LA KEYNOTE EN REPLAY**

20 ANS  
Aix Le Cercle  
des économistes  
Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence

## Résumé

---

Le plan « France Relance » mentionné par la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion fait suite au plan de soutien mis en place pendant la crise sanitaire et comporte des mesures fortes, notamment pour les jeunes.

L'incertitude caractérise cette crise. La première incertitude est sanitaire, et c'est tout le sens du protocole qui s'applique depuis le 1<sup>er</sup> septembre en entreprise : apporter à la fois de la sécurité aux salariés pour qu'ils reviennent sur leur lieu de travail, et de la sérénité aux chefs d'entreprise en leur donnant des repères sur leurs responsabilités. L'incertitude est ensuite économique. Certains secteurs ont été percutés plus que d'autres : industrie aéronautique, tourisme, spectacle vivant, hôtellerie-restauration. Le gouvernement a mis en place, au plus fort de la crise, un véritable bouclier anti-licenciements avec par exemple l'activité partielle, désormais complétée par l'activité partielle de longue durée. Il a choisi d'apporter une réponse conjoncturelle à court terme, mais aussi d'agir de façon structurelle à long terme. L'objectif est de créer 160 000 emplois pour l'année 2021 et 240 000 en 2022. Le plan « Un jeune, une solution » devrait aboutir à la création de 75 000 emplois en 2021, et 60 000 en 2022. Il permettra à chaque jeune d'accéder à une formation qualifiante, à un parcours d'insertion et à l'emploi.

La mission du gouvernement est de tout faire pour assurer le déploiement d'une politique qui recrée de la confiance à tous les niveaux. Pour préparer les mutations du monde du travail, il est indispensable d'engager un effort massif de soutien et de transformation de l'appareil de formation. Ainsi, 1 milliard d'euros supplémentaire sera investi dans les compétences, avec un double objectif : donner la possibilité à chaque salarié de choisir son destin professionnel et renforcer la compétitivité des entreprises en leur permettant de trouver les compétences dont elles ont besoin.

Paradoxalement, cette crise a apporté plusieurs avancées : accélération du dialogue social, renforcement des relations entre l'administration et les entreprises, accélération de la digitalisation de la formation professionnelle, développement du télétravail.

Au-delà de cette crise, il s'agit d'imaginer de nouveaux outils pour continuer d'inventer les protections sociales du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment en ce qui concerne l'auto-entrepreneuriat, pour inventer de nouvelles mobilités entre les branches professionnelles, éviter au maximum aux salariés de passer par la case chômage, et donner aux entreprises les moyens d'une meilleure gestion des emplois et des compétences. Il faudra être à la fois plus souples et imaginatifs dans la gestion du choc à court terme et plus prévoyants dans la préparation du long terme.

---